

le Mag Puy-Guillaume

N°7 - Février 2018



www.puy-guillaume.fr



www.facebook.com/ville.depuyguyllaume.5

Etat Civil

(du 27 mai 2017 au 05 décembre 2017)

Naissances :

Le 22 juin : Morgan DELSAUT
Le 29 juillet : Téo BUISSON
Le 12 août : Ilhan BASOKUR
Le 14 août : Azylis DUMAS
Le 05 septembre : Rebecca POTIER
Le 23 septembre : Eléonore DUCLEROIR
Le 03 octobre : Lola BEGIN
Le 05 novembre : Quentin CHASTEL
Le 23 novembre : Anas BEZZAR

PACS :

Le 05 décembre : Mekki LAHCENE et Laura CHONIER

Mariages :

Le 10 juin : Pierre FAVIER et Chantal ZIAOMBI
Le 08 juillet : Marine JANIQUE et Mélanie BONNET
Le 29 juillet : Guillaume BAPTISTE et Claire THOMAS
Le 29 juillet : Claude REVIRON et Isabelle CARAMINOT
Le 19 août : Lionel GENES et Dominique MILLERAUT-HINDERCHIED
Le 26 août : Adrien CLERTON et Aurélia DIDIER
Le 23 septembre : David PILARSKI et Barbara PAILLOUX

Décès :

Le 20 juin : Christian DEBATISSE, époux BATTIER, 70 ans
Le 20 juin : Aline MORANGES, veuve PIRIN, 93 ans
Le 03 juillet : Nathalie CECCHIN, divorcée ROBIN, 51 ans
Le 02 août : Germaine RENARD, veuve JAMAN, 95 ans
Le 03 août : Adrien CONSTANT, veuf, 95 ans
Le 13 août : Blanche PION, veuve DULAC, 96 ans
Le 22 août : Domitilde MERIAUX, veuve BAPTISTE, 91 ans
Le 25 août : Geneviève DAUPHANT, veuve MARTIN, 90 ans
Le 29 août : Eric FAFOURNOUX, célibataire, 56 ans
Le 08 septembre : Raymonde MITTERMITTE, veuve RIFFAUD, 93 ans
Le 23 septembre : Olga MARTIN, veuve GREGOIRE, 92 ans
Le 28 septembre : Pascal FAYET, célibataire, 54 ans
Le 04 octobre : Aline FAURE, veuve ZAMPERINI, 94 ans
Le 10 octobre : Marielle SAUVAGNAT, veuve POUZET, 84 ans
Le 27 octobre : Marcel COTE, époux BONNEFOY, 89 ans
Le 03 novembre : Norbert ESTEVE, veuf, 104 ans
Le 06 décembre : Jeannine DIEUX, veuve POMADE, 86 ans
Le 16 décembre : Ginette RAYNAUD, veuve MIALLIER, 84 ans

PROCÉDURE DE CHANGEMENT DE PRÉNOM

La procédure de changement de prénom est réalisée au sein de la Mairie de domicile ou de naissance.

Toute personne peut demander à changer de prénom si elle justifie d'un intérêt légitime. L'adjonction, la suppression ou la modification de l'ordre des prénoms peut également être demandée. Cependant, nous rappelons que tout changement de prénom aura des conséquences sur le présent, le passé, mais aussi le futur (Ex. : pour votre retraite, au niveau de la sécurité sociale...)

Pour un mineur ou un majeur en tutelle, la demande doit être faite par son représentant légal. Si l'enfant a plus de 13 ans, son consentement est nécessaire. Dans tous les cas, la liste des pièces à fournir est à demander en mairie.

ATTENTION : une procédure différente existe pour la francisation du prénom, lorsque celle-ci est effectuée au moment de l'acquisition de la nationalité française.

LE PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

Depuis le 1^{er} novembre 2017, chaque mairie est habilitée pour les enregistrements, les modifications et les dissolutions de PACS. Une nouvelle charge qui incombait jusqu'à présent aux juges.

L'enregistrement se fait uniquement sur la commune du domicile. En ce qui concerne Puy-Guillaume les PACS seront enregistrés sur rendez-vous et uniquement pour des personnes majeures n'ayant aucun lien de parenté et assistées d'un tuteur ou curateur le cas échéant.

Toutes demandes de modifications de PACS, doivent être adressées exclusivement par lettre recommandée avec accusé de réception et ne doivent comporter aucune clause d'ordre public.

La dissolution du PACS peut être prononcée conjointement sur l'approbation des deux partenaires, unilatéralement sur la demande d'un des deux partenaires avec l'obligation de passer par un huissier de justice, par mariage des partenaires ou par décès d'un des deux partenaires.

ATTENTION : les modifications ou dissolutions doivent être effectuées à la Mairie du lieu d'enregistrement du PACS, sauf pour les personnes ayant conclu un PACS au tribunal qui devront s'adresser à la Mairie du lieu du tribunal.

CAMPING PISCINE SAISON 2018

Recrutement des saisonniers

La piscine municipale et le camping seront ouverts tous les jours de 11 h à 19 h du samedi 16 juin jusqu'au dimanche 2 septembre inclus.

Un appel à candidature est lancé pour le recrutement d'emplois de saisonniers pour ces deux lieux. Les personnes souhaitant postuler sont invitées à adresser leur candidature par courrier à Monsieur le Maire 1 place Jean Jaurès 63290 Puy-Guillaume jusqu'au samedi 17 mars 2018 inclus.



Article Intercommunalité



Chères Puy-Guillaumoises, Chers Puy-Guillamois

Voici déjà venu le temps de la nouvelle année et le plaisir de vous adresser quelques mots pour vous inviter à parcourir notre magazine.

C'est à travers celui-ci que vous pourrez découvrir les points essentiels de la vie et du travail de notre équipe municipale qui s'efforce au quotidien de se tenir à votre disposition et de prendre les décisions susceptibles de satisfaire chacune et chacun d'entre vous au travers de l'intérêt général.

Nous sommes allés à la rencontre de certains d'entre vous lors de nos visites de hameaux et la richesse de nos échanges nous encourage fortement à l'envie de réitérer cette expérience participative.

Cette année qui s'achève a été une année de travail intense, tant au plan communal que communautaire ; et 2018 ne sera pas une année de repos non plus. Nous nous devons d'avancer au rythme des réformes de l'Etat. C'est un rythme soutenu et nous faisons notre maximum pour suivre les voies tracées par la Nouvelle Organisation Territoriale de la République de même que pour nous insérer dans le cadre des directives prises par le nouveau gouvernement en place.

Nous entrons donc dans une nouvelle année et, comme à l'accoutumée, sans savoir quelle surprise le temps nous réserve. C'est pour cette raison qu'au nom de l'ensemble du Conseil Municipal et des collaborateurs de la municipalité, je formule à chacune et chacun d'entre vous, mes vœux les plus chers de bonheur et de réussite.

Le Maire

Bernard VIGNAUD

SOMMAIRE

Etat Civil

Vie Municipale 2

Festivités 6

Culture 7

Social 8

Jeunesse 10

Vie Associative 12

Urbanisme 14

Travaux 16

Vie Économique ... 18

**Directeur
de la publication :**
Bernard VIGNAUD

Rédaction :

la commission vie locale,
les services, les associations.

Crédit photo : Lionel DUPERRAY,
Jacques FRASIAK, Dominique MELEY
Mairie et associations

Conception et impression :
ADEQUAT EDITIONS
18, place du Palais
63300 THIERS

Tirage : 1700 exemplaires
dépôt légal à la parution.

Photo de couverture : Lionel Duperray



Vie Municipale

STÈLE JEAN MOULIN

Pour que vive une certaine idée de la résistance républicaine et surtout de la liberté

Aboutissement d'une réflexion du conseil municipal et d'un travail minutieux confié à des artistes locaux. Le 15 octobre dernier, la nature s'était parée de ses plus beaux atours rayonnants pour mettre en lumière, lors d'une très belle cérémonie empreinte de solennité et d'émotion, les valeurs fondatrices de notre République.

C'est en présence de nombreuses personnalités, des représentants des associations d'anciens combattants et de leurs porte-drapeaux ainsi que d'un public qui s'était déplacé en nombre que Monsieur Bernard Vignaud, Maire de Puy-Guillaume a pu dévoiler la magnifique sculpture réalisée par Nathalie Wanegffelen, de Saint-Amant-Roche-Savine et Philippe Marpillat, de Condat-lès-Montboissier.

Ce buste a été réalisé d'après la photo emblématique de cet ancien préfet, unificateur de la Résistance, arrêté par la Gestapo en juin 1943 à Caluire, et mort le 8 juillet suivant, lors de son transfert vers l'Allemagne.

Taillée dans un bloc de pierre de Volvic de deux tonnes et de deux mètres de haut, la stèle a nécessité cinq mois d'un travail sans relâche jusqu'à son installation par les services techniques de la Ville, supervisée par les artistes, en présence de la première adjointe Annick Guyonnet et d'une classe de l'école maternelle.

Placé idéalement en centre-ville, sur la place Jean Moulin, face à la Maison de l'Enfance et à proximité de l'école maternelle, ce symbole rappellera à chacune et chacun que la République reste quelque chose de fragile et qu'il faut rester vigilant pour que plus jamais de tels événements ne se reproduisent.

"Pour que vive la République, vive la France et vive Puy-Guillaume !"



Stèle du 19 mars 1962

Préalablement à la cérémonie d'inauguration du buste sculpté de Jean Moulin, une stèle commémorative, en hommage aux combattants du conflit d'Afrique du Nord, avait été dévoilée dans le parc du 19 mars 1962, entre la Maison Roche et l'école maternelle.

Le dévoilement de cette stèle, s'est également déroulé en présence des personnalités et de nombreux porte-drapeaux des associations d'anciens combattants.



CAMPING ET PISCINE

Bilan de la saison 2017

Nos deux infrastructures qui fonctionnent exclusivement durant la saison estivale continuent à rencontrer un succès qui ne se dément pas. Saison après saison le camping accueille, avec certaines fluctuations une clientèle familiale ; quant à la piscine, c'est toujours le lieu que les Puy-Guillaumoises privilégient pour leur détente.

Avec 1500 nuitées, le bilan du camping est en léger retrait par rapport à 2016. Toutefois, il est à noter que de nombreux touristes étrangers (Angleterre, Irlande, Allemagne, Pays-Bas, Italie, Portugal, Espagne, Suisse...) fréquentent notre camping avec régularité, soit 30 % des nuitées vendues.

Comme les années précédentes, les campeurs apprécient les services mis à leur disposition : l'accès internet WIFI gratuit, salle de repos avec télévision, un point accueil ouvert en journée leur permettant d'obtenir tous les renseignements utiles pour visiter notre région ainsi que le snack-bar dont la gérance a été confiée à M. et Mme Goncalvez propriétaires de la « Pizzeria des Oliviers ».



Côté piscine, nous savons que les conditions météorologiques impactent fortement la fréquentation. Nous enregistrons 7788 entrées avec un pic de fréquentation en juin et août lors des journées de fortes chaleurs.

La présence quotidienne d'un agent de sécurité pour la troisième saison consécutive a permis d'éviter les débordements, permettant ainsi aux familles de profiter sereinement des installations aqua-récréatives.

Deux soirées animées ont été organisées avec une ouverture prolongée de la piscine.



CÉRÉMONIE

COMMÉMORATIVE DU 8 MAI

Des personnalités locales à l'honneur

À l'issue de la commémoration du 8 mai, la médaille militaire a été remise, par Georges Merle, président départemental des ACPG-CATM, à Monsieur Jean-Baptiste Rambaud, président local de cette association. Celui-ci a retracé la carrière de ce jeune homme, appelé sous les drapeaux en octobre 1955, pour 28 mois, au sein de la 3^{ème} compagnie du 6^{ème} BTA, et qui s'est notamment distingué en région de Zemmora, en 1957. Jean-Baptiste Rambaud a reçu la médaille de l'Assemblée Nationale des mains du député André Chassaing.

Un diplôme d'honneur de porte-drapeau a été remis à Guy Fresquet.



Le terrain multisports et le parc paysager... Ils ont désormais un nom

Le conseil municipal a acté la proposition de dénommer deux lieux de la commune qui jusqu'à présent n'étaient désignés que par leur fonction. Une occasion de se rappeler et souligner, à leurs justes valeurs, l'action de deux Puy-Guillaumoises impliqués dans la vie de la ville.

En 2016, Monsieur Robert ESCULIER, qui fut responsable des services techniques de la commune de 1987 à 1997, nous quittait. Dans le cadre de ses fonctions, Monsieur ESCULIER avait dessiné les plans du parc paysager sis rue Gambetta et avait également assuré le suivi de sa réalisation jusqu'à son ouverture. Son projet porte aujourd'hui son nom en devenant le « Parc paysager Robert ESCULIER ».

Par la même occasion, le conseil municipal a décidé de baptiser le terrain multisports, dit city-parc, « Terrain multisports Jordane BAPTISTE », du nom de ce jeune homme originaire de la ville, sportif notoire ayant pratiqué la natation, le rugby, le foot et le handball dont il fût à l'origine de la création de la section Puy-Guillaumoise. Il en resta le secrétaire jusqu'à ce qu'il soit touché par une maladie qui finit par l'emporter à l'âge de 24 ans en 2005.



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

La commune vient de faire un choix important

À l'occasion du renouvellement du marché des espaces verts pour une durée de trois ans, la commune de Puy-Guillaume a fait le choix de confier le fleurissement ainsi que l'entretien des espaces verts à des prestataires privés. Gageons que le fleurissement et l'entretien de la commune seront largement reconnus par les visiteurs.

Ces prestations sont attribuées sous le couvert d'une procédure administrative, rigoureuse et transparente, dite « d'appel d'offre ouverte ».

Afin de retenir les entreprises, un système de notation a été mis en place permettant de juger les délais d'intervention, l'organisation de la prestation, les moyens et les références de l'entreprise, les actions en faveur du développement durable ainsi que le montant de la prestation.

Ce marché global d'entretien des espaces verts de la commune est composé de 2 lots :

- le lot n°1 concerne le fleurissement et l'entretien de plus de 26 sites répartis sur le territoire communal. L'entreprise BARGOIN ESPACES VERTS de PUY-GUILLAUME a été retenue pour un montant annuel TTC de 191.280 €
- le lot n°2 concerne l'élagage, la taille des arbres et différents petits travaux d'entretien sur 7 sites de la commune. L'entreprise IDEE TRAVAUX de BRIOUDE a été retenue pour un montant TTC de 49.392 €.

Pour mémoire, lors du précédent renouvellement en 2014, le montant annuel s'élevait à 243.631,20 €.

La signature des nouveaux marchés a permis de réaliser une économie, mais aussi de remettre à niveau l'ensemble des prestations et d'ajouter, pour un montant total diminué, des sites, tel que le lotissement des Bouchauds, la taille des arbres du parc paysager, l'entretien de la Colombière, des espaces verts de la piscine...

TRI DU VERRE



Campagne départementale de sensibilisation

Une campagne de sensibilisation commune à tous les territoires

Le recyclage du verre est une problématique commune à tous les territoires du département. Afin d'amplifier le message, les 9 collectivités adhérentes au VALTOM ont décidé d'agir ensemble.

Pour l'occasion, une campagne d'habillage des conteneurs à verre et de sensibilisation a été réalisée sur chaque collectivité du 30 octobre au 24 novembre 2017 avec notamment la diffusion d'un spot radio et d'une campagne d'affichage.

Des conteneurs à verre « habillés pour l'automne »

Pour interpeller les habitants, la **Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne** met en place un nouvel habillage sur ses conteneurs, avec une campagne décalée faisant du tri du verre un geste ludique :

« Pour soigner le verre solitaire, qui se retrouve seul dans les ordures ménagères, mieux vaut le déposer à la colonne avec tous ses congénères ! »



Tri du verre : quelques rappels

Dans le conteneur à verre, on dépose uniquement les emballages en verre (les bouteilles, flacons, pots et bocaux en verre) et leurs bouchons ou couvercles.

Attention : la vaisselle, les verres à boire, la porcelaine, la faïence, la céramique, les ampoules, les plats en verre, les miroirs, les vitres ... sont à jeter à la poubelle ou en déchèterie.

MAISONS FLEURIES Classement 2017

Catégorie "maisons avec jardin visible de la rue" :

Mme Martine DELAGE - 12 Rue de la République
M. Roland TIXIER - 84 avenue Anatole France
Mme Yvonne COGNET - 94 avenue Anatole France
M. Renée BRUNOT - 82 avenue Anatole France
Mme Suzanne THEVENON - 5 rue Blaise Pascal
Mme Marie-Claire LIOTIER - 50 rue Duchassein
Mme Nicole RAMET - "Le Pas"
Mme Lane DUZELLIER - "Le Pas"
Mme Marie-Claire RAVOUX- 12 Bd Vincent Auriol

Catégorie "utilisation de la voie publique" :

Mme Martine DENEUX - 48 avenue Anatole France

Catégorie "balcons" :

MM. Elise SCARINGELLA - HLM 9 bd Vincent Auriol
M. David DÉBATISSE - 14 Rue Carnot (1^{er} étage)
MM. Jeanine ROUDIER- 77 rue Joseph Claussat





Centre de secours « Puy-Guillaume/Paslières » Des citoyens ordinaires à l'engagement volontaire en congrès départemental à Puy-Guillaume

Voilà maintenant un an que le centre de première intervention de Paslières et le centre de secours de Puy-Guillaume ont fusionné dans le but d'une efficacité accrue. Comme pour marquer cette union, l'année 2017 restera dans tous les esprits celle de l'organisation du congrès des sapeurs-pompiers du Puy de Dôme qui a eu lieu le samedi 21 octobre à Puy-Guillaume.

200 pompiers actifs et anciens et 220 JSP ont assisté à cette manifestation car, le même jour, se tenaient l'assemblée générale des anciens sapeurs-pompiers ainsi que l'assemblée générale de l'association départementale des jeunes sapeurs-pompiers du Puy-de-Dôme (ADJSP 63) regroupant les 19 sections des Jeunes Sapeurs-Pompiers du département.

Une prise d'armes est venue conclure cette manifestation, sur la place de la mairie, regroupant l'ensemble des participants en présence de nombreux élus locaux.

À cette occasion, la médaille de l'UD, échelon argent, a été attribuée, en récompense de l'action menée dans la section de JSP et de son dévouement au sein de l'association départementale en tant que trésorier, au lieutenant Henri Roux.

Ainsi que la médaille de l'UD, échelon bronze, au chef de centre, le capitaine Jean-Louis Desfayes et au président de l'amicale, l'adjudant-chef Gilles Roux, pour l'organisation du congrès.

Jeunes Sapeurs-Pompiers Le début d'un engagement citoyen

Nous nous sommes habitués à les voir lors des commémorations ou à transmettre une énergie et un enthousiasme contagieux lors de manifestations festives comme le téléthon.

Les jeunes qui décident de suivre la voie des jeunes sapeurs-pompiers s'engagent, pour quatre ans, à passer les samedis matins en cours d'incendie ou en sport et les jours de commémoration et de fête nationale à défilier aux côtés de leurs aînés.

Rejoindre les jeunes sapeurs-pompiers c'est :

- découvrir le matériel d'incendie, apprendre les techniques de lutte contre l'incendie,
- apprendre les gestes qui sauvent,
- participer à des manœuvres et à des cérémonies,
- apprendre le dépassement de soi,
- partager des valeurs de solidarité et de civisme.

Modalités :

- être âgé de 11 à 18 ans ,
- fournir un certificat médical d'aptitude physique,
- fournir un certificat de vaccination antitétanique,
- fournir une autorisation parentale ou des personnes investies de l'autorité parentale.

Cette année, à Puy-Guillaume, se déroulait l'assemblée générale de l'association départementale des jeunes sapeurs-pompiers. À cette occasion, les JSP de Puy-Guillaume ont invité une délégation de dix jeunes sapeurs-pompiers du Gers avec qui ils entretiennent des rapports très amicaux.

En dehors de la journée du samedi, consacrée à l'assemblée générale, ils ont pu, avec leurs collègues Puy-Guillaumoises, visiter l'espace ludique de L'ASM au stade Michelin et l'aventure Michelin avant de terminer par la caserne du centre de secours principal de Clermont-Ferrand.



Festivités

FESTIVITÉS 2017

Entre tradition et modernité, dans la droite ligne des années précédentes

Depuis bientôt quatre ans, la municipalité, et plus particulièrement la commission « sports et festivités » propose aux Puy-Guillaumoises (et aux habitants des communes voisines) un programme d'animations et de manifestations estivales propre à les divertir.

Dès les premiers rayons du soleil, notre commune vit au rythme de fêtes en tout genre.

De la fête de la musique en passant par le marché nocturne, des fêtes de juillet à la fête du cochon puis la fête patronale de la Saint-Barthélemy, réinventée par l'actuelle municipalité, avec sa course cycliste qui cette année a permis à 40 coureurs de se défier tout au long d'un circuit tracé en centre bourg... le public n'a que l'embarras du choix.

Un programme riche et varié à l'initiative ou en partenariat avec les associations locales (Variance FM, CAP-G, Association des commerçants...). Ce programme, riche en événements, n'en reste pas moins lourd pour les organisateurs et les services municipaux. C'est pourquoi, en concertation avec tous les acteurs des fêtes de l'été, la municipalité a décidé de regrouper certains événements et de les espacer un peu plus sur la durée de la saison.



TÉLÉTHON 2017

9010,50 euros,

un grand « merci... téléthon ! »

Le 15 décembre, au cours d'une soirée rassemblant les acteurs du téléthon en salle des fêtes en présence de Justine, notre charmante Marraine 2017, les organisateurs ont remis à Madame Noëlle Roy, déléguée de l'AFM Téléthon, un chèque de 9010.50€. Cette année encore la générosité des Puy-Guillaumoises n'a pas failli, les recettes se situant à un niveau équivalent aux années précédentes.

Après un émouvant remerciement de la part de Justine, au nom de tous les bénéficiaires de cette action, le rendez-vous était pris pour l'édition 2018.



Les Jeunes Pousses, fruit du partenariat tissé entre les villes de Thiers, et Courpière, la communauté de communes Entre Dore et Allier et la communauté de communes Thiers Dore et Montagne, est une saison culturelle dédiée au jeune public.

Puy-Guillaume accueillera le spectacle « BOITE DE NUIT », de La Toute Petite Compagnie, dédié aux enfants à partir de 3 ans, le mardi 13 février 2018, à 15 h, à l'Abbaye de Montpeyroux. À noter l'illustration du programme réalisée par Éva Bourdier, illustratrice jeunesse de la région, qui s'est prêtée au jeu des autographes lors de la journée de lancement de cette saison. « Les Jeunes Pousses », désormais une sortie incontournable pour les enfants...et les parents.

Colormaniam

Cette année l'atelier Colormaniam de la médiathèque a réouvert ses portes en accueillant 17 enfants de 6 à 10 ans.

Deux groupes d'âge ont été constitués afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des enfants, encadrés par 2 bénévoles : Agnès Guimard et Carole Vincent.

L'atelier a pour objectif de faire découvrir aux enfants des activités manuelles leur permettant de laisser libre cours à leur imagination, leur créativité et leur sens artistique.

Divers projets sont proposés au long de l'année, ainsi que la réalisation d'une exposition.

En 2016, un projet en partenariat avec les résidents du foyer logement et de l'EHPAD ainsi que leur animatrice Séverine Leroy, a débuté. La finalité est la rencontre des générations autour de l'artistique dans le but de créer, ensemble, une fresque pour la salle d'animation du Foyer logement Le Colombier.



Lecture publique

Spectacle à la médiathèque Alexandre Varenne

La commune a répondu à un appel à projets relatif à « l'aide au fonctionnement des projets territoriaux de lecture publique ».

Le projet de la commune de Puy-Guillaume a retenu l'attention du Conseil Départemental et une subvention de 1000 euros nous a été accordée. Cette dernière a permis l'organisation de deux spectacles à destination des enfants de Puy-Guillaume et de Châteldon.

La médiathèque a ainsi accueilli « Les histoires de Rosalie » de la Compagnie Les Cailloux Brûlants, le samedi 28 octobre pour Halloween et « C'est bientôt Noël » de la Compagnie Les Obstinés, le samedi 13 décembre. Ces deux spectacles ont ravi les nombreux enfants des deux communes, venus applaudir les artistes.



Théâtre

Zetéléo au pays de Lucky Luke

Vendredi 29 et samedi 30 septembre dernier, la salle des fêtes de Puy-Guillaume s'était transportée au 19^{ème} siècle, dans le Kentucky.

Dès l'entrée, le décor était planté avec des affiches de films de western, une imposante selle de cheval, des accessoires de cowboy et d'Indiens.

Après les 3 coups, le rideau s'ouvrait sur les membres de la famille Rockfeller, puis shérifs et Indiens se sont succédés dans un scénario délirant. Entre rires,

suspens et rebondissements, les 230 spectateurs se sont déclarés enchantés du spectacle offert. Ils ont pu partager leurs émotions avec les huit comédiens venus à leur rencontre à la fin de la pièce. « Que du bonheur » pour cette jeune troupe Zetéléo, qui est remontée sur les planches en novembre dernier pour jouer cette pièce de René De Obaldia, à Dorat, au profit du Téléthon.



Social

Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile

Nouveaux locaux, nouveau service



En avril dernier, Le SIAD de Puy-Guillaume a déménagé 7 place Francisque Dassaud.

Les nouveaux locaux permettent le rassemblement de l'ensemble des services et la mise en œuvre du SPASAD (Service Polyvalent d'Aides et Soins à Domicile), une expérimentation lancée par l'ARS (Agence régionale de santé) afin de permettre le travail en commun des deux services pour un accompagnement global de la personne souhaitant rester à son domicile.

En octobre, Le SIAD a été conforté dans ses missions par le renouvellement de la certification NF311 service à la personne, gage de la qualité des services rendus. Le SIAD s'inscrit donc dans une démarche continue de qualité en s'obligeant à la modernisation des services et en anticipant les enjeux de maintien à domicile de demain.

Le SIAD peut vous venir en aide, quelle que soit votre situation

Le service d'aide à domicile.

80 aides à domicile aident à la vie quotidienne de plus de 400 personnes chaque année. Elles peuvent aussi faire du transport accompagné ou encore garder les enfants à domicile.

Le service de soins infirmiers à domicile.

Il assure, sur prescription médicale, les soins infirmiers et d'hygiène générale : soins d'hygiène et de prévention, actes techniques.

Les soins sont assurés par 9 aides-soignants-es, sous la responsabilité d'une cadre de santé assistée d'une infirmière coordinatrice, et par les infirmiers libéraux, ayant passé une convention avec le SIAD.

Le service petit bricolage / jardinage

L'agent technique assure la réalisation de petits travaux auprès des personnes souhaitant une aide régulière ou occasionnelle. L'objectif de ce service n'est pas de se substituer à un professionnel du secteur concerné, mais bien d'apporter une réponse rapide et simple à un besoin ponctuel.

CIDFF

Les dates des permanences juridiques gratuites du CIDFF (Centre d'information des Droits des Femmes et des Familles).

Mercredi 7 Février 2018 de 10 h à 12 h.

Mercredi 4 Avril 2018 de 10 h à 12 h.

Mercredi 6 Juin 2018 de 10 h à 12 h.

Maison Roche

17 avenue Anatole France

Permanence du secours Catholique

L'équipe du secours catholique de Puy-Guillaume compte une dizaine de bénévoles qui tiennent une permanence au 60, Rue Joseph Chaussat les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois de 16 h à 17 h 15. Elle apporte une aide alimentaire, morale, ou financière à toutes les personnes en difficulté, en état de pauvreté, ou en état d'exclusion. Cette assistance passe par la distribution de colis alimentaires et de vêtements, les aides financières sont données sous certaines conditions.



NOUVEAU VISAGE DEPUIS QUATRE MOIS AU CENTRE SOCIAL

Camille BALLAND, Assistante Sociale, a remplacé Amandine THEVENOT durant son congé maternité.

Après une première expérience dans une structure d'aide à domicile en région clermontoise, Camille Ballant achève une mission de quatre mois au service social de la commune. Nous lui souhaitons bonne chance, et beaucoup de réussite dans ses prochains emplois.

SEMAINE BLEUE 2017

La commune a décidé pour la 2^{ème} édition de mettre à l'honneur les seniors durant 7 jours, du 2 au 7 octobre, à l'occasion de la semaine bleue 2017. Tout au long de la semaine, des animations totalement gratuites leur ont permis de se retrouver, de créer des liens. La semaine bleue est désormais un rendez-vous annuel puisque la municipalité souhaite inscrire cette semaine dans une dynamique d'actions sur le « bien vieillir ».

Nos partenaires : La CARSAT Auvergne, l'AG2R La Mondiale, Harmonie Mutuelle, Malakoff Médéric, L'ARSEPT 63 et la MSA, le RSI ont contribué à cette réussite par les subventions qu'ils ont accordées au CCAS.



EHPAD le Colombier

Une démarche qualité pour un service amélioré

Le personnel et les services apportés aux résidents de l'EHPAD « Le colombier » donnent satisfaction du point de vue des familles. Faut-il en rester là ? Certainement pas !

S'inscrivant dans une démarche d'amélioration des services et pratiques, un audit interne a été initié.

Sur toute l'année 2017 un audit interne des pratiques professionnelles en collaboration avec les usagers, les familles, le personnel, des partenaires de santé, et des élus a été diligenté au sein de la structure d'accompagnement de la dépendance. Les attentes, la satisfaction des résidents et des familles, l'établissement lui-même et son environnement ont été évaluées ainsi que les réponses apportées aux résidents en termes d'autonomie, d'accompagnement et de soins.

Ont été mis en évidence, avec la qualité des soins, la qualification du personnel, la bonne dotation en matériel médical, la qualité et la fonctionnalité du bâtiment :

- la qualité de la restauration sur place, caractérisée par des produits locaux et frais,
- le partenariat paramédical local (pharmacies, dentistes, IDE libéraux, SIAD...),
- les animations dans l'établissement,
- le respect de la liberté des résidents.

Le dernier comité de pilotage a défini certains axes d'amélioration : installation de radiateurs dans les salles de bain, réorganisation de la salle de restaurant...



Jeunesse

ACCUEIL DE LOISIRS

Prise de quartiers définitive à Puy-Guillaume



Je m'appelle Lucas. Les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires, nous sommes une trentaine de copains, quelquefois plus, à être accueillis au nouveau centre de loisirs de Puy-Guillaume, à la Maison de l'Enfance, place Jean Moulin. À midi, nous déjeunons dans la cantine de l'école maternelle, tout à côté de la place Jean Moulin.

Des activités nombreuses et variées

Chaque mois, à chaque vacances, Sarah propose des activités sur des thèmes différents : « bricolage », « culture du monde », « la nature », « le 7^{ème} art », « manger, jouer, c'est bon pour la santé », « monstres et sorcières ». C'est super ! Les enfants viennent même déguisés. Parfois, ils prennent le bus pour des sorties. « Nous sommes allés à la Ferme des Puys, à Vulcania, à l'aérofun de Saulzet-le-Froid, au centre National du Costumes de Scène à Moulins » indique Lucas. « J'ai même passé une semaine sous tente, au camping, à Aubusson d'Auvergne, en juillet » poursuit-il. D'autres copains ont préparé un spectacle de cirque, sous un chapiteau, planté au parc des expositions. « On est comme des rois à la Maison de l'Enfance ... » Il est vrai que ce tout nouvel équipement est à la hauteur des attentes les plus exigeantes avec, à la disposition des enfants et des animatrices, une grande salle lumineuse aux jolies couleurs, du mobilier assorti et bien sûr beaucoup de jeux. Idéalement placée, la maison de l'enfance permet de profiter aussi des installations sportives, ludiques et culturelles de Puy-Guillaume comme le gymnase François Mitterrand, la piscine, le parc de loisirs Robert Esculier et la médiathèque, sans oublier les séances du Ciné-goûter.



GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Portrait de notre nouvelle animatrice

De bonne heure le matin ou tard le soir, une vingtaine d'enfants fréquentent régulièrement la garderie avant et après la classe. Ils y retrouvent Brigitte et Morgane qui les accueillent et organisent les activités. Depuis quelques semaines, Morgane est notre toute nouvelle animatrice.

Morgane Le Court, la « petite nouvelle »...

À la rentrée scolaire, Morgane a été recrutée pour remplacer Ludvine Chatonnier. Les emplois aidés n'ayant pas été renouvelés par l'Etat, Morgane est employée en CDD pour 1 an. Elle assure son service à la garderie et le complète en faisant de l'entretien des locaux scolaires et en apportant son soutien pendant une 1h30, chaque matin, dans une classe de l'école maternelle.

Une nouvelle, mais pas une inconnue...

Morgane n'est pas une inconnue pour les enfants, car l'an dernier, ils la côtoyaient à la maternelle où elle exerçait une mission de « service civique » ou au centre de loisirs où elle était animatrice les mercredis et pendant les vacances.

Mais ce n'est pas tout, Morgane est aussi une basketteuse au sein du CSPG BASKET où elle a encadré les jeunes de l'école de mini basket.

Diplômée du bac pro service aux personnes et aux territoires, elle a également le CAP « Petite enfance » et a passé le concours d'ATSEM.

ACCUEIL DE LOISIRS THIERS DORE ET MONTAGNE

2, rue Jean Moulin

63290 PUY-GUILLAUME

Tél. : 04 73 53 55 15

Port : 06 47 64 00 01

@ : alshpuyguillaume@cctdm.fr

Facebook :

ALSH Puy-Guillaume CCTDM



RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES



Quand l'intercommunalité pratique porte ses fruits

« Un esprit de coopération et une volonté d'échange entre les communes portées, dès la campagne des dernières élections municipales, par Bernard Vignaud, maire de la commune d'accueil » c'est ainsi que Tony Bernard, président de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne a introduit son discours pour l'inauguration du Relais d'assistantes maternelles (RAM) à la Maison de l'enfance de Puy-Guillaume.

Des locaux tout neuf répartis en deux grandes salles d'activités, de deux bureaux et d'une cuisine aménagée, ont été présentés par Sara Perret, directrice de l'accueil de loisirs, aux élus de la communauté de communes de Thiers Dore et Montagne et toutes les personnes ayant participé à ce projet.

Au sein de ce bâtiment cohabiteront un accueil de loisirs sans hébergement, ouvert depuis cet été et le relais d'assistantes maternelles, espace d'information pour les parents sur les modes de garde disponibles, mais aussi structure d'accompagnement pour les professionnels de la petite enfance ...



Une structure très attendue

« La situation géographique de cette structure va permettre de créer des actions avec des partenaires locaux », complète le maire de Puy-Guillaume, Bernard Vignaud à l'origine de ce projet. « Située sur la place Jean-Moulin à côté de l'école maternelle Fernand-Roux, cette ancienne ferme sera désormais dédiée à l'enfance. Ce sera avant tout un espace de rencontres où les familles de jeunes enfants pourront s'informer et échanger avec des assistantes maternelles »

CLASSE INTERCOMMUNALE DE TOUTE PETITE SECTION

J'ai deux ans et je vais à l'école...

J'ai 2 ans, ou quelques mois de plus. Je vais en classe quelques matinées par semaine, avec maitresse Delphine et Patricia et l'après-midi, je reste faire la sieste chez moi avec mon doudou ou chez ma nounou. C'est ce que pourrait nous dire Gabin, élève en Toute Petite Section (TPS).

Je suis là pour apprendre

Dans ma classe, nous sommes 14 TPS avec 7 autres copains de Petite Section... Maitresse Delphine, maitresse Laëtitia le vendredi, et Patricia n'ont pas le temps de s'ennuyer avec nous. En quelques mois, j'ai déjà appris beaucoup de choses. Je ne parle plus bébé... ou beaucoup moins qu'à la rentrée. J'apprends à partager les jouets, à respecter les autres, j'apprends « le vivre ensemble ». Je commence à faire de la peinture, de la pâte à modeler, des constructions.

Mes camarades viennent de loin...

Nous n'habitons pas tous à Puy-Guillaume, car c'est une classe intercommunale : trois camarades viennent de Ris et un quatrième de Lachaux. L'an prochain, ils iront retrouver d'autres enfants dans leurs communes d'origine... il paraît que nous nous retrouverons tous un jour au « collège »...



LE NOËL DES ENFANTS

Un rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte

Cette fois nous en avons la certitude, il est bien arrivé ! C'est sous les regards émerveillés de tous les enfants des écoles de la ville que le bonhomme rouge est blanc est descendu, au moyen de la nacelle des services techniques, du toit de la Mairie sur lequel il avait été déposé par ses rênes. De quoi rassurer les plus petits !

Papillotes, cadeaux et chants étaient au rendez-vous en cette veille de Noël.



LE JUDO

Carine CHEYMOL

vice-championne du monde

L'UNESCO a déclaré le judo « meilleur sport initial pour les enfants » : sa pratique a été reconnue comme la plus recommandable pour les enfants de 4 ans et plus. Une pratique enrichissante tout au long de la vie. Quelques affirmations qui ne seront pas démenties par notre championne...

Le club de Puy-Guillaume assure, depuis plusieurs années, une mission éducative auprès de notre jeunesse, la saison 2016-2017 aurait pu être comme la précédente. C'était sans compter sur les performances d'une « sacrée compétitrice », Carine Cheymol, qui a fait de cette saison un cru exceptionnel pour le Judo club et notre commune.

Carine a tout d'abord participé aux championnats d'Auvergne vétérans et fini sur la plus haute marche du podium, puis est arrivée sa participation aux Masters Internationaux de Bordeaux et de Tours avec, en récompense, 2 médailles d'or. Cela lui a ouvert les portes des Championnats d'Europe.

La ténacité, l'esprit de compétition qui sommeillait en elle depuis toujours se sont réveillés et la voilà dépositaire du titre de... vice-championne d'Europe !

À partir de là, tout devient possible, et pourquoi pas les Championnats du Monde...

Début octobre, Carine se retrouve sur les tatamis à Olbia, en Sardaigne, face à des adversaires venus du monde entier. Plusieurs combats de gagner, un de perdu... Carine est sacrée vice-championne du monde !

Une très belle médaille d'argent qui récompense un magnifique parcours.

Parée de la modestie qui habille les grands champions, Carine souligne que cette formidable performance n'aurait pas été possible sans le soutien de tous ceux qui l'accompagnent, la famille, son club, la commune de Puy-Guillaume.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Une formule innovante à maintenir

Le samedi 2 septembre, la salle des fêtes de Puy-Guillaume ouvrait ses portes pour proposer à un public venu nombreux, l'éventail des activités présentes sur la commune.

Ce sont trente associations qui, après avoir dressé leurs stands, recevaient les Puy-Guillaumoises et Puy-Guillaumoises, mais aussi les très nombreux visiteurs venus des communes limitrophes pour ce rendez-vous annuel.

Au-delà de se faire connaître, les associations ont pu prendre des pré-inscriptions, assurer leur permanence pour délivrer les licences, donner de multiples renseignements sur la vie de leur club, ...

Cette année était proposé un format légèrement modifié permettant, aux associations qui le désiraient, de proposer une après-midi porte-ouverte dans leurs structures.

Le forum à proprement parlé se tenait à la salle des fêtes, de 9h30 à 14h, horaire où le public est le plus disponible.

Ce format semble avoir remporté un vif succès et sera donc reconduit en 2018.



CÉRÉMONIE DES RÉCOMPENSES 2017

Honneurs aux sportifs, mais pas seulement

À Puy-Guillaume, les talents ne se cachent pas, bien au contraire ils se dévoilent chaque année plus encore, lors de la cérémonie des récompenses, organisée en leur honneur.

Les trophées, en verre comme il se doit, créés par M. Bernard Nore (artisan de notre commune) sont remis aux lauréats par les membres du Conseil Municipal entourés pour l'occasion des Présidents des ligues ou des comités dont les récipiendaires sont adhérents.

Cette année, ce sont 81 lauréats qui ont été récompensés à titre individuel ou à titre collectif, démontrant ainsi la « bonne santé » de nos associations sportives.

À ces talents sportifs, s'ajoutent aussi des lauréats dans d'autres domaines. Ainsi, des habitants de notre commune ont été mis à l'honneur pour les titres et récompenses obtenus dans des domaines tels que l'agriculture, l'élevage, ou encore l'artisanat de bouche.



CHASSER À PUY-GUILLAUME

Un regroupement pour le grand gibier

Longtemps, la chasse fut un privilège réservé aux puissants. La Révolution française l'a aboli et étendit ce droit à tous les citoyens français, propriétaires et résidents offrant, à l'époque, une manne alimentaire pour plusieurs générations. Aujourd'hui, les choses ont changé. Une transition difficile à faire comprendre, une passion difficile à partager.

« L'Amicale des chasseurs Puy-Guillamois, St Hubert, a été créée en 1944. Actuellement nous avons 37 adhérents, l'effectif est plutôt stable » déclare Alain Roux, charismatique président depuis quelques années. La mission de l'amicale, il la résume en quelques mots. « Notre raison d'être consiste à permettre à l'ensemble des détenteurs d'un permis de chasser de la commune de pouvoir pratiquer ce loisir sereinement, à moindre coût, avec deux objectifs principaux : la gestion raisonnée des espèces et leur régulation, lorsque nécessaire (destruction des nuisibles). »

La principale difficulté rencontrée est la cohabitation avec les autres usagers de l'espace naturel en terme de sécurité, de circulation... et il est fréquent que les premiers à en pâtir soient les meutes de chiens pour lesquelles trois accidents sont intervenus cette année.

Quoi qu'il en soit, les chasseurs font preuve de responsabilité. Ils indemnisent les propriétaires des cultures dévastées par les sangliers ou les chevreuils. Cette année, c'est plus de 7000€ qui ont été ainsi déboursés.

Soucieux de préparer les évolutions futures, les trois sociétés de chasse du territoire « La Garenne, l'Amicale St Hubert et de Randier-Chataignier » viennent de fusionner, pour la pratique de la chasse au grand gibier : « **Diane Puy-Guillamoise d'entre Dore et Bois noirs** ». Les présidents respectifs de ce groupement œuvrent à l'homogénéisation du territoire.

CSPG TENNIS Sport et convivialité...

Parmi les clubs sportifs que compte notre commune, il en est un qui allie sport, performances et convivialité avec la régularité d'un métronome. Tout au long de l'année, les nombreux licenciés du club de Tennis se retrouvent autour de la surface de jeux, de la table ou d'un barbecue, animés par le bonheur d'être ensemble.

Cette saison, l'effectif est de 85 licenciés, 40 jeunes et 45 adultes, dont 85 % participent au cours.

Les licenciés qui le souhaitent peuvent s'inscrire à plusieurs compétitions dont les différents tournois organisés dans la région. Ils concourent également aux championnats par équipes. Cette année, le club a inscrit une équipe garçons, trois équipes seniors, deux masculines et une féminine. L'équipe 2, homme, s'est distinguée en arrivant jusqu'en phase finale du championnat interclubs de printemps.

Le club de tennis organise plusieurs manifestations :

- rencontre de très jeunes licenciés sur une journée sous forme de mini matchs « ACE ROUGE » afin de s'acclimater aux compétitions.
- un tournoi interne en mars.

- un tournoi adulte en août qui attire de nombreux compétiteurs régionaux d'excellent niveau.

Côté festivités, en février le club organise un repas dansant où de nombreux licenciés et amis se retrouvent. La saison de tennis se termine par un barbecue dans le but de remercier sportifs et bénévoles qui contribuent au bon fonctionnement du club.

Le CSPG Tennis participe également, avec plaisir aux manifestations organisées par la mairie : Téléthon, forum des associations, défilé du 14 juillet.



Urbanisme

LA RÉVISION DU PLU

(Plan Local d'Urbanisme) de Puy-Guillaume

Une démarche essentielle pour préparer l'avenir de nos enfants

C'est dans une volonté de reconquête du centre-bourg et de valorisation des différents secteurs d'activité économique que la commune de Puy-Guillaume a souhaité lancer en décembre dernier la révision générale de son Plan Local d'Urbanisme (PLU¹).

Document stratégique pour le territoire et les habitants de la commune, le conseil municipal a décidé de sa révision afin de prendre en compte les différentes évolutions réglementaires survenues depuis son élaboration (en 2004) et l'avancée des documents avec lesquels le PLU doit être compatible (SCoT du Livradois-forez², loi ALUR³, SAGE Dore⁴,...).

La volonté politique de la commune a défini trois axes forts donnant les directives de ce futur PLU :

- accompagner et maîtriser le développement urbain d'une façon équilibrée en privilégiant la densification du centre-bourg » et le comblement des espaces non bâtis,
- maintenir et favoriser l'activité agricole tout en l'encadrant,
- revitaliser le centre-bourg en réhabilitant le bâti ancien afin de lutter contre l'habitat insalubre et encourager le développement économique.

Par ces propos, les élus affichent clairement leurs ambitions afin que Puy-Guillaume puisse, dans les années à venir, accroître sa population et particulièrement en centre-ville, tout en favorisant l'activité commerciale de proximité.

Après consultation, la mairie a confié au bureau d'études « PLANED » la rédaction du document pour la révision du PLU de notre commune.

Actuellement la phase d'étude en cours est celle du diagnostic territorial et des enjeux.

Une réunion publique de lancement du PLU a eu lieu en octobre. Cette rencontre s'est déroulée en présence des élus et du bureau d'études chargé de l'élaboration de ce nouveau document. Lors de cette réunion, le bureau d'études a exposé les nouveaux enjeux à prendre en compte, les relations de ce document avec les autres réglementations en urbanisme ainsi que les premières observations sur notre territoire.

Suite à la réunion publique de lancement, un registre est mis à disposition du public, à la Mairie, afin de recueillir les éventuelles observations. Chacun peut aussi envoyer un courrier à l'attention de Monsieur le Maire pour nous faire parvenir ses demandes et observations quant aux évolutions attendues. De plus, l'agent en charge du service urbanisme est disponible pour répondre aux différentes interrogations des administrés.

Par la suite, pour compléter la consultation, des permanences avec le Maire, les adjoints délégués à l'urbanisme et aux affaires économiques et en présence du bureau d'études, seront mises en place dans le but de recueillir les demandes et observations des habitants.

¹ PLU : Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle du groupement de communes ou de la commune, traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols. Ils succèdent depuis l'année 2000 au Plan d'Occupation des Sols.

² SCOT : le schéma de cohérence territoriale, abrégé SCoT est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage. La commune de Puy-Guillaume fait partie du SCoT du Livradois-Forez qui est en cours d'élaboration.

³ Loi ALUR : loi no 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, change des principes importants en urbanisme, en particulier la suppression des coefficients limitant la densité des constructions (COS), les plans locaux d'urbanisme (PLU) prennent plus d'importance, de même que la planification au niveau des intercommunalités pour mieux localiser les logements et les services, dans une perspective d'aménagement du territoire durable basée sur une participation citoyenne. La loi cherche également à mieux contenir l'étalement urbain afin de mieux protéger le foncier agricole et les zones naturelles.

⁴ SAGE de la Dore : Schéma d'aménagement et de gestion des Eaux de la Dore est un outil de planification, institué par la loi sur l'eau de 1992, visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.



Alexandre Deveaux

Agent au service urbanisme

Depuis plusieurs mois, le service urbanisme de la commune s'est doté d'une nouvelle compétence en la personne d'Alexandre Deveaux. Après de brillantes études qui l'ont mené jusqu'au Master de construction et gestion des territoires durables. Un premier stage à la mairie de Limoges le confirme dans son choix d'œuvrer au cœur des collectivités territoriales. C'est ainsi que ce Limougeaud, presque trentenaire, est arrivé à Puy-Guillaume. Nous lui souhaitons la réussite dans sa mission.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'abaissement lumineux plutôt que l'extinction des lampadaires et candélabres

Alors que de nombreuses communes ont fait le choix de procéder à l'extinction de l'éclairage public la nuit, la municipalité a préféré l'abaissement de l'intensité lumineuse. Réalisant ainsi des économies sur son budget de fonctionnement.

Le SIEG du Puy-de-Dôme (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz) a réalisé une étude pour le compte de la commune de Puy-Guillaume qui a permis de démontrer que ce programme d'abaissement d'intensité permettrait de réaliser une économie annuelle de 22.000 euros.

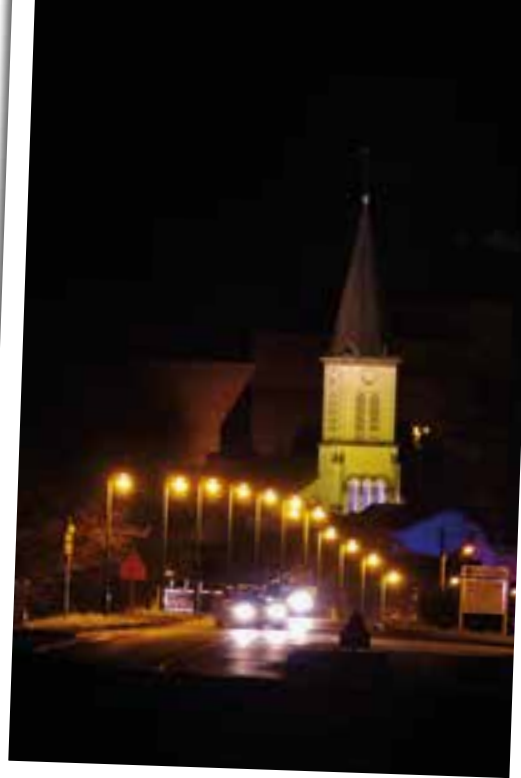
Un vaste chantier qui se déroulera sur deux ans.

En effet, avant d'engager les travaux nécessaires à la mise en œuvre de l'abaissement de l'éclairage public il convenait de remettre aux normes 104 points lumineux soit 11% du parc total, ces travaux sont actuellement en cours.

Le coût de cette première opération représente la somme de 140.000 € dont 50% sont pris en charge par le SIEG laissant une charge à la commune d'environ 70.000 €.

La deuxième tranche qui se déroulera sur l'année 2018 permettra de déployer le système de l'abaissement d'intensité de l'éclairage pour un montant de travaux évalué à 120.000 € dont 50% seront également pris en charge le SIEG.

Grâce aux futures économies réalisées, ces investissements seront amortis en 6 ans ce qui permettra ensuite à la commune de faire une économie nette annuelle de 22.000 €.



TRAVAUX RUE ERNEST LAROCHE

Bientôt les abords du collège seront sécurisés

Comme chaque puy-guillaumoise a pu le constater, le chantier d'aménagement de la rue Ernest Laroche, entrée de ville du côté de Châteldon, touche à sa fin.

La municipalité a souhaité revoir l'aménagement et la sécurisation de ce passage stratégique et très fréquenté de la ville, notamment de part la proximité avec le collège et les installations sportives.

Ainsi, un cheminement a pu être créé sur le côté droit en direction de Châteldon, du gymnase jusqu'à l'angle de la rue Calmette, sur une longueur de 500 mètres environ.

À cette occasion, les différents réseaux (edf, télécoms) ont pu être enfouis.

Des matériaux et des végétaux respectueux de l'environnement viennent désormais dessiner ce nouvel aménagement complètement sécurisé.

Au printemps 2018, une seconde phase de travaux devra permettre de réhabiliter le réseau des eaux pluviales qui passe devant le collège et qui vient se déverser dans la Credogne avant d'engager la troisième et dernière phase.

La troisième phase de travaux, très conséquente, devrait débuter dans le courant de l'été 2018. Elle permettra de réaménager totalement le stationnement des autocars devant le collège, de sécuriser la circulation des enfants via des cheminements matérialisés et de créer un stationnement d'environ 50 places pour les véhicules des parents d'élèves et des professeurs.

Un cheminement pour les piétons viendra aussi longer la Credogne en passant derrière le terrain multi-sports et se connectera au cheminement nouvellement créé vers le Dojo.

Afin de parfaire l'aménagement de la promenade, située le long de la rue Ernest Laroche, en permettant le déplacement de l'abribus implanté jusqu'alors au carrefour avec la rue Calmette, Monsieur Gilles LACHAUX a cédé à la commune, contre l'euro symbolique, 73 m² de terrain situés sur sa propriété, en bordure de la rue Ernest Laroche. La municipalité le remercie bien cordialement.



Travaux

ACQUISITION DE MATÉRIEL

La municipalité a mis fin au contrat de prestation de balayage de la ville et du marché hebdomadaire avec la SEMERAP.

Il a été décidé d'acheter une balayeuse par l'intermédiaire de l'organisme UGAP (Acheteur public pour le compte des collectivités).

Cette balayeuse de marque Jonhston C401 aux normes EURO 6 est équipée d'un karcher qui facilitera l'entretien des trottoirs et du mobilier urbain, d'une aspiratrice latérale qui permettra de lutter plus efficacement contre la chute des feuilles en automne, d'une brosse de désherbage des trottoirs.

Cette machine a été fabriquée par la société ARVEL à ISSOIRE.

Le montant de cette acquisition est de **136.000 € HT**



VOIRIE

Dans le cadre de son programme de rénovation des voiries et des chemins communaux, la municipalité engage, chaque année, une enveloppe conséquente pour des travaux indispensables dans le but d'améliorer la sécurité et les conditions de circulation.

- Réalisation de 1.152 m² d'enrobé au lieu-dit « Chez Bonhomme » pour un montant de **24.344 € HT**.
- Réalisation d'un parking à côté de la mairie pour un montant de **3.977 € HT** (parcelle rachetée à M. Delmas).
- Réfection de l'entrée poids lourds de la verrerie sur la partie communale, suite à une importante dégradation **10.690 € HT**.
- Campagne d'entretien de plus de 1,5 kilomètre de bi-couche gravillonné des chemins communaux pour un montant total de **50.762 € H.T.** : La Goutte Chiprière, Moulin de Planche Ferrand, La Boule.
- Reprise d'un passage piéton, Avenue Edouard Vaillant pour un montant de **4.334 € HT**.

L'ensemble de ces travaux de voirie a été réalisé par l'entreprise EUROVIA de CLERMONT-FERRAND.

VIDÉO-PROTECTION

Afin de poursuivre la lutte contre les incivilités et continuer à garantir la tranquillité et la quiétude des usagers, la vidéo-protection vient de faire l'objet d'un nouveau déploiement sur la place Jean MOULIN. Ainsi, ce sont 6 caméras supplémentaires qui ont été installées suite à une autorisation préfectorale pour un montant de **9.000 € HT**

Ces travaux ont été réalisés par la société ALINEA HI-TECH de CLERMONT-FERRAND.



CONFORMITÉ ÉLECTRIQUE (TRANCHE II – PROGRAMME 2017)

La municipalité a prévu de procéder à la mise en conformité électrique de l'ensemble des bâtiments municipaux sur trois ans. En 2017, pour la deuxième tranche, les bâtiments suivants ont fait l'objet de travaux électriques conséquents :

- La brigade de Gendarmerie pour un montant de **13.235 € HT**
- Le camping pour un montant de **22.650 € HT**
- Le Gymnase Marcel Robin pour un montant de **9.800 € HT**

L'ensemble de ces travaux a été réalisé par l'entreprise CHASSAGNE de MARINGUES sous le contrôle du bureau d'études électrique LEGAY de COMBRONDE.

La troisième et dernière tranche se déroulera en 2018.

MODIFICATION DU SENS DE CIRCULATION RUE DE LA RÉPUBLIQUE

Pour faire suite à l'étude sur les problématiques de circulation et de stationnement qui avait été conduite en 2016, la municipalité a décidé de modifier le sens de circulation de la rue de la République (de l'avenue Anatole France à la rue Jules Guesde) suite aux préconisations du bureau d'études.

L'objectif de cette modification est de favoriser l'accès à la Place Jean Moulin et à son stationnement.

L'entreprise AXIMUM et les services techniques municipaux ont procédé à la mise en place de la nouvelle signalétique verticale (panneaux de signalisation) et horizontale (marquage routier au sol) des sens de circulation le 27 septembre 2017.



BÂTIMENTS

- À la Médiathèque Alexandre Varenne : remplacement à l'étage de douze fenêtres, d'une porte-fenêtre et d'une porte en PVC blanc de fabrication française avec vitrage 4/20/4 permettant une amélioration de l'enveloppe thermique du bâtiment. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise GENES de PUY-GUILLAUME pour un montant de **7.792 € HT**.
- Logement du Commandant de Brigade de Gendarmerie : toujours dans le cadre de l'entretien des bâtiments municipaux et de l'amélioration énergétique, l'ensemble des huisseries en bois a été remplacé par des huisseries en PVC de fabrication française avec vitrage 4/20/4 par l'entreprise GENES de PUY-GUILLAUME pour un montant de **11.283 € HT**.

En 2016, c'est l'ensemble des fenêtres du rez-de-chaussée qui avait fait l'objet d'un remplacement.

TRAVAUX DE LA MAIRIE DE PUY-GUILLAUME

Les travaux de restructuration de la Mairie de Puy-Guillaume ont commencé le 20 novembre dernier et permettront une rénovation énergétique, la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ainsi que la restructuration des espaces. Les travaux sont effectués par des entreprises essentiellement locales, sous la responsabilité d'Yvan TRAIT, architecte et maître d'œuvre de l'opération.

Le chantier de rénovation va se dérouler en trois tranches, définies de la manière suivante :

- 1^{ère} tranche : Travaux au 1^{er} étage
Durée : du 20 novembre 2017 jusqu'en avril 2018
- 2^{ème} tranche : Installation de l'ascenseur
Durée : du 8 janvier au 15 avril 2018

Lors de cette tranche, l'accès à la salle des fêtes ne sera pas possible en raison de la neutralisation des sorties de secours.

- 3^{ème} tranche : Travaux au rez-de-chaussée
Durée : de mi-avril jusqu'au 31 décembre 2018

Ce chantier permettra de diminuer les consommations énergétiques tout en assurant, non seulement, un meilleur confort de travail au personnel mais aussi en offrant aux habitants une accessibilité totale des services.

SELP SERVICES

Ré-industrialisation réussie avec 40 emplois à la clé

Voilà déjà deux ans que l'entreprise SELP prenait possession de l'usine de la zone de l'Ache en lieu et place des activités laissées à l'abandon par le groupe Oberthur. Loin des considérations d'ordre politique, la volonté de la municipalité fraîchement élue et l'énergie de chacun des acteurs ont eu raison du fatalisme qui régnait alors. Aujourd'hui ce sont 40 emplois qui ont été créés et ce n'est pas terminé.

En décembre dernier, une délégation composée de représentants de la municipalité, de Monsieur le Député, André Chassaigne, de Monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de Thiers, David Roche, a été chaleureusement reçue pour une visite des locaux et une présentation des productions réalisées sur le site.

Stéphane Guilbault, PDG de SELP l'affirme haut et fort, les atouts du site de Puy-Guillaume sont considérables. « Nous le devons à la compétence des hommes et à la spécificité des technologies développées sur place » affirme-t-il. En effet, les clients de l'imprimerie reconnaissent, à leur juste valeur, la qualité de nos produits et leur très haut niveau de sécurisation, car c'est bien là le cœur du métier de SELP Services : la capacité à crypter les informations et à les insérer dans des cartes sécurisées pour la téléphonie ou d'autres applications comme des jeux de grattage ou encore des cartes d'identité biométriques.

L'histoire est d'autant plus belle que ce sont des anciens salariés d'Oberthur qui sont à l'origine de l'installation de SELP Services à Puy-Guillaume.

Stéphane Guilbault, PDG de SELP, a placé à la tête du site de Puy-Guillaume un trio d'anciens cadres de l'usine, qui connaissent parfaitement les lieux. Rémi Chossière devait devenir responsable commercial, Sylvain Beaucourt, responsable informatique, Florent Gasnier, responsable production et qualité. Trois directeurs délégués et un seul objectif : faire prospérer l'entreprise. De la petite dizaine du départ, ils sont tous là, sourire aux lèvres et l'œil étoilé de la satisfaction du travail bien fait et de la mission accomplie, car au groupe initial se sont plus de trente personnes qui sont venues étoffer progressivement les équipes.

La municipalité suit avec la plus grande attention l'activité du repreneur. Si elle n'a pas relâché ses efforts afin de redonner vie au site, dans l'unique but de maintenir une activité industrielle et des emplois à Puy-Guillaume, elle n'oublie pas le risque qu'elle a fait prendre aux finances communales en rachetant, jusqu'à remboursement total, les locaux.

Il ne reste plus que huit mois de loyer et SELP sera définitivement propriétaire des murs. Une prise de risque payante...



VERRERIE, FOUR N°8

17 millions d'euros investis pour l'avenir du site

60 millions d'euros, c'est ce que pèse l'activité industrielle du site verrier d'O-I à Puy-Guillaume. Une des soixante-quinze usines que compte le groupe par le monde. Avec 17 millions d'investissements pour la réfection du four N°8 et peut-être plus encore dans les années à venir, Monsieur Sébastien Lopez, directeur, se veut confiant pour l'avenir de l'emploi sur le bassin et répond à nos questions.

Bonjour, Monsieur Lopez, pouvez-vous nous dire ce que sont les priorités du groupe pour son unité de production Puy-Guillaumoise ?

La priorité du groupe O-I est d'appuyer son développement sur un réseau d'usines performant et le savoir-faire industriel des salariés. Deux piliers essentiels qui nous garantissent compétitivité et performance.

Vous êtes donc confiant sur le devenir du site ?

Rénover un four, c'est investir dans l'avenir, c'est préparer les quinze ans qui viennent, 365 jours par an et 24h/24. O-I veut disposer d'usines à la pointe de la technologie, car nos clients ont des exigences élevées, en termes de qualité pour nos bouteilles, en termes de réactivité, de souplesse et de capacité d'adaptation.

Rénover un four ce n'est qu'une exigence économique ?

Non, pas seulement. Rénover un four c'est pour nos salariés un signal fort. C'est une garantie supplémentaire sur l'emploi et c'est aussi améliorer les conditions de travail de chacun et en particulier la sécurité au travail. Une préoccupation de chaque instant dans toutes nos usines. J'ajouterai que la modernisation de nos outils de production s'accompagne d'une réduction de l'impact environnemental de nos activités et là, ça concerne chacun.

Optimiste alors ?

Oui, le four 8 va continuer à servir nos clients du marché du vin, des eaux minérales et de la bière pour de nombreuses années. Le deuxième four, le N°5, devrait quant à lui être refait d'ici deux ans. Nous allons prochainement lancer les études.

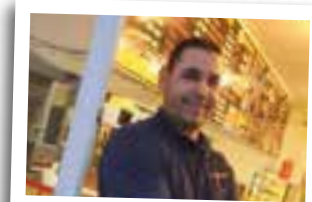
Nous vous remercions de ces quelques instants que vous nous avez consacrés et reviendrons donc vers vous dans quelques mois pour voir les avancées concernant le four 5.



NOUVEAUX COMMERCANTS



Pressing 90
Agnès Grenier
5 bis rue Joseph Claussat
Tél. : 04.73.94.11.89



Puy-Guillaume Food
Ali Yahyaoui
11 Avenue Anatole France
Tél. : 04.73.94.16.24

COMMERCES

Renforcer l'attractivité commerciale du territoire

Dans le cadre de l'accueil de nouvelles populations et la création d'activités, le Parc Naturel Régional Livradois Forez a décidé de retenir la commune de Puy-Guillaume pour expérimenter un nouveau mode d'action dans le cadre de la création et la transmission des commerces sur le territoire.

L'idée est de mettre en cohérence les démarches d'aménagements urbains en centre-bourg, les différents documents d'urbanisme (SCOTT, PLU) ainsi que la mobilisation des financements de la Région dans le cadre du programme Leader en faveur du commerce et de l'artisanat et du travail sur la création-reprise d'activités.

C'est ainsi que trois actions ont été conduites ces derniers mois avec le concours du Parc :

- un recensement des locaux vacants dans le centre-bourg permettant d'adresser un courrier prochainement aux

propriétaires afin de les inciter à lutter contre la vacance et à louer leurs locaux,

- un référencement, avec la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce, des commerçants de plus de 55 ans et ceux qui souhaitent transmettre leur activité prochainement,
- et enfin une note projet synthétisant l'ensemble de ce travail qui fera l'objet d'une présentation lors d'une réunion avec les commerçants de Puy-Guillaume.

L'objectif de cette action est de renforcer les actions de la commune et du Parc vers l'attractivité globale du centre bourg de Puy-Guillaume en mettant en place dans le même temps les outils de financement, d'urbanisme et de transmission-reprise d'activités afin que notre commune conserve son tissu commercial reconnu sur le territoire.



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE



Impression climatiquement neutre

Votre bulletin municipal est désormais imprimé dans le respect d'une neutralité des émissions de CO₂

Vous vous demandez ce qui se cache derrière la notion d'« impression climatiquement neutre » ? Cela s'explique très facilement : lorsque nous parlons d'impression climatiquement neutre, cela signifie que les émissions de CO₂ de nos impressions seront compensées.

Cela se produit en seulement trois étapes :

1. Notre prestataire calcule l'emprunte carbone de chaque produit d'impression (production et transport).
2. La compensation du CO₂ s'obtient en soutenant des projets de protection du climat reconnus à l'échelle internationale.
3. Nous offrons une transparence maximale en marquant nos impressions d'une étiquette certifiant la neutralité climatique.

ClimatePartner[®]
climatiquement neutre

Impression | ID 12405-1801-1013

Calendrier

Février

- Mercredi 7** Ciné Parc, au Collège Condorcet
Samedi 10 Figo des Enfants de la Dore, au terrain de pétanque
Mardi 13 Spectacle des Jeunes Pousses, à l'Abbaye de Montpeyroux à 15h
Jeudi 15 Don du Sang, à l'école élémentaire François Mitterrand de 16h à 19h
Mercredi 21 Ciné Goûter, au Collège Condorcet à 15h
Mercredi 28 Ciné Parc, au Collège Condorcet

Mars

- Lundi 19** Commémoration du 19 mars 1962
Mercredi 21 Ciné Parc, au Collège Condorcet

Avril

- Dimanche 8** Thé Dansant, de Variance FM, à Beaurivage
Mercredi 11 Ciné Goûter, au Collège Condorcet à 15h
Mercredi 11 Ciné Parc, au Collège Condorcet
Samedi 21 Repas du CSPG Foot, à la salle des fêtes
Vendredi 27 Loto de l'A.P.E.I., à la salle des fêtes
Dimanche 29 Journée des Déportés, à la salle des fêtes

Mai

- Mardi 2** Ciné Parc, à la salle des fêtes
Samedi 5 et Dimanche 6 Marché aux Plants, au foyer logement « Le Colombier »
Mardi 8 Commémoration, à la salle des fêtes
Jeudi 17 Don du Sang, à la salle des fêtes, de 16h à 19h
Mercredi 23 Ciné Parc, à la salle des fêtes
Samedi 26 Gala du Rayon d'Or, à la salle des fêtes

Juin

- Vendredi 1^{er}** "République en tête, République en fête", Place Jean Moulin, à 12h15
Samedi 2 et Dimanche 3 Marché Artisanal, à l'Abbaye de Montpeyroux
Dimanche 3 Fête de la pêche, à l'étang des Grands Gravier
Vendredi 8 Fête du Collège, à la salle des fêtes
Samedi 9 Fritathlon du Collège Condorcet
Dimanche 10 Vide grenier du CSPG Hand, à l'Abbaye de Montpeyroux
Mercredi 13 Ciné Parc, à la salle des fêtes
Du Mercredi 13 au Samedi 16 Manifestations Musicales de l'Ecole de musique, à l'Abbaye de Montpeyroux
Samedi 16 Tournoi Vétérans, au Stade Jean Mommessin
Dimanche 17 Brocante de la Société de Chasse, à l'Abbaye de Montpeyroux
Jeudi 21 Fête de la Musique, sur la Place Jean JAURES, par Variance FM

Juillet

- Mercredi 4** Ciné Parc, à la salle des fêtes
Vendredi 13 Fête de Juillet, grand défilé
Retraite aux flambeaux, défilé de la Musique et des Pompiers,
Feu d'Artifice au Parc Paysager
Samedi 14
Jeudi 19 Don du sang, à la salle des fêtes, de 16h à 19h
Mercredi 25 Ciné Parc, à la salle des fêtes.

Retrouvez
vos bulletins
en ligne



Rappel : la salle des fêtes est indisponible
pour cause de travaux, jusqu'au 15 avril 2018.

www.puy-guillaume.fr



www.facebook.com/ville.depuyguillaume.5